

PROGRAMME DE FORMATION FIMO Marchandises

CONTENU DE LA FORMATION

Programme conforme au décret N°2007-1340 du 11 septembre 2007 selon l'arrêté du 3 janvier 2008 modifié le 5 juin 2013

SUIVI D'EXECUTION DU PROGRAMME SUR

140H

Pré requis :

Avoir 21 ans minimum et être titulaire du permis C ou CE en cours de validité ou d'un permis reconnu en équivalence conformément aux articles R 22-1, R 222-2, R 222-3 du code de la route

Avoir 18 ans minimum et être titulaire du permis C1 ou C1E en cours de validité ou d'un permis reconnu en équivalence conformément aux articles R 22-1, R 222-2, R 222-3 du code de la route

Savoir lire, écrire et compter.

OBJECTIFS:

Permettre au conducteur:

- de se perfectionner à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité
- D'appliquer et respecter les réglementations du transport, ainsi que les règles relatives à la santé, la sécurité routière, la sécurité environnementale, le service et la logistique

Méthodes et moyens pédagogiques :

- 16 participants maximum
- Véhicules DAF équipé double commandes
- salle équipée d'un vidéo projecteur et DVD ROUSSEAU, EDISER, ENPC
Livret d'apprentissage et livret de suivi de formation.

Mode d'évaluation et de validation :

- le stagiaire est évalué par le formateur au fur et à mesure de sa progression pédagogique. L'évaluation finale des acquis est sanctionnée par le passage d'un examen.

- La validation s'effectue par une attestation de formation si réussite, le participant se verra remettre une Carte de Qualification Conducteur (CQC)

=> En cas d'échec à la partie théorique ou à la partie pratique de la formation, le stagiaire conserve le bénéfice de son succès partiel pendant six mois. Une attestation constatant cette situation lui sera alors donnée. Elle fera apparaître sa date d'échéance.

Date et lieu de formation :

- Planning en PJ
- Bat 103, route du Lac Mélot, ZE La Braconne 16 600 MORNAC

Durée et horaires :

- Formation par stage sur 140 h (20 jours)
- Horaires : 8h-12h 13h30-16h30

Accueil, présentation de la formation

- 1
- Vérifier que les prérequis sont respectés
 - Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels
 - Présentation de la formation, modalités pratiques, tour de table

Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité

- 2
- Caractéristique du véhicule et fonctionnement des organes de sécurité
 - Perfectionnement à une conduite sûre et économique
 - Principe d'utilisation d'une boîte de vitesse automatique
 - Chargement, arrimage, manutention des marchandises dans le respect des consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule.
 - Application pratique et analyse de la conduite en situation normale comme en situation difficile
 - 10 heures de conduite individuelle comprenant : 1 heure de manœuvres professionnelles et 1 heure de commentaires pédagogique

Application des réglementations

- 3
- La réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport routier de marchandises :
 - les temps de conduite et de repos des conducteurs
 - l'utilisation du chronotachygraphe électronique
 - la formation des conducteurs :
 - les conventions collectives et les statuts particuliers (la fonction publique) Maintenir les distances de la réglementation applicable au transport de marchandise en national et en international
 - Transports publics, transport compte propre, location
 - Les différents contrats et documents nécessaires à l'acheminement des marchandises

Santé, sécurité routière et sécurité environnementale

- 4
- Mettre en œuvre les principes de prévention des risques physiques, des règles de sécurité routière et environnementales
 - La prévention des risques physiques et notamment l'hypovigilance
 - L'aptitude physique et mentale
 - La conduite préventive et l'évaluation des situations d'urgence
 - Le principe élémentaire du secourisme
 - Les règles de circulation et de signalisation routière
 - Les risques de la route, les facteurs aggravants liés aux véhicules lourds
 - Les accidents du travail en circulation et à l'arrêt
 - La circulation dans les tunnels : règle de conduite à l'approche et dans les tunnels, spécificité des grands ouvrages. Les franchissements des passages à niveau
 - La criminalité et le trafic de clandestins

Service et logistique

- 5
- Adopter des comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque et au développement de la qualité de service de l'entreprise
 - Sensibilisation au développement durable, sûreté du fret
 - L'environnement économique du transport routier de marchandises et l'organisation du marché

Evaluation des acquis, synthèse du stage

- 6
- Evaluation de satisfaction de la formation
 - Evaluation de conduite effectuée en conduite continue
 - Test final d'évaluation des compétences acquises
 - Bilan global de la formation par le formateur évaluateur
 - Synthèse du stage



SARL PLAZER Auto-école Centre de Formation

Bât 103 route du Lac Mélot ZE La Braconne 16 600 MORNAC

Téléphone : 05.45.23.20.64 Fax : 05.45.37.39.57

site : www.plazer-formation.com

email : plazer.formation@gmail.com

N° SIRET : 450 193 883 000 37 ~ Code APE 8553 Z ~

N° d'agrément E0601609230 ~ N° Activité 54 16 00 520 16